

Paris, le **24 MARS 2022**

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 20-II du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat, je porte à votre connaissance la vacance d'emploi de secrétaire général suivante :

la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Guadeloupe recrute au 1^{er} juin 2022

un(e) secrétaire général positionné(e) rang 3

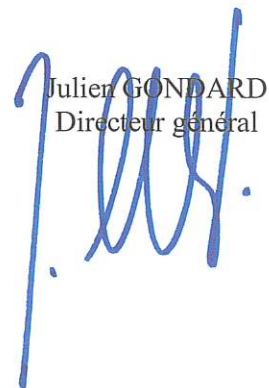
Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 6 mai 2022 sous pli confidentiel à

Monsieur le Président
Simon VAINQUEUR
CMAR Guadeloupe
30 Boulevard Félix-Eboué
97100 Basse-Terre

Ou par mail à l'adresse : snoyer@cmguadeloupe.org

Je vous prie de bien vouloir également transmettre cette communication au(x) secrétaire(s) générau(x) adjoint(s) de votre chambre et ce, en application des dispositions de l'article 20-II précité.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Julien GONDARD
Directeur général

PJ/ descriptif

*Destinataires : Mmes et MM. les Secrétaires généraux de CMAR
Copie à Mmes et MM. les Présidents*



PUBLICATION INTERNE ET RESEAU

Vacance d'emploi

Secrétaire Général de chambre de métiers et de l'artisanat de Région

Date : 09/03/2022

Les candidatures sont adressées au Président de la CMAR – M Simon VAINQUEUR
30 Boulevard Félix Eboué – 97100 Basse-Terre
snoyer@cmguadeloupe.org

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Région, vous êtes son collaborateur direct et chargé(e) de diriger les services de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Guadeloupe.

Missions et Activités principales :

- Responsable devant le Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de région et devant le bureau de la chambre du fonctionnement de l'ensemble des services ;
- Fait exécuter par les services les décisions des instances de la chambre transmises par le Président.
- Anime, coordonne et contrôle toutes les activités dépendant de la chambre des métiers et de l'artisanat de région Guadeloupe.

Savoir :

- Environnement institutionnel, administratif, politique et économique des instances consulaires et patronales
- Droit public
- Finances publiques

Savoir-faire opérationnel :

- Prendre des décisions
- Manager des responsables / encadrants
- Coordonner des actions / des projets
- Convaincre des décideurs, des acteurs
- Impulser une stratégie, une politique

Savoir-être :

- Capacités de leadership
- Capacités de prise de décision
- Aisance relationnelle
- Diplomatie
- Réactivité

Conditions requises d'accès à l'emploi :

- Etre inscrit(e) sur liste d'aptitude aux fonctions de secrétaire général établie dans les conditions fixées à l'annexe III du statut du personnel ou être Secrétaire Général du réseau des CMA

CONDITIONS D'EMPLOI

Date de prise de fonction : **1er juin 2022**

Emploi type : Secrétaire Général de Chambre de Métiers et de l'artisanat de Région

Classification de base : **Rang 3**

Statut : Titulaire

Lieu d'affectation : Basse-Terre (avec mobilité sur les sites de l'Institution)

Avantages : Véhicule de fonction ; mutuelle et prévoyance collective ; chèques déjeuner

Rémunération annuelle brute selon grille de rémunération statutaire et expériences professionnelles dans les mêmes fonctions (57 571 € minimum /an)

Date limite d'envoi des candidatures (**envoyer CV et lettre de motivation**) : **6 mai 2022**